

E-learning

La prescription des vaccins à l'officine

Réf. programme DPC : 69532325017

Valide l'action de formation DPC des pharmaciens *

Objectifs

- Mémoriser l'essentiel des informations sur les pathologies concernées par la politique vaccinale en France
- Actualiser ses connaissances concernant les vaccinations contre la COVID-19, les infections à papillomavirus humains (HPV) et le BCG (tuberculose)
- Être sensibilisé à son rôle et à sa responsabilité dans la promotion de la vaccination
- Maîtriser l'outillage permettant de lever les freins à la vaccination (mécanismes de l'hésitation vaccinale et freins à la vaccination, techniques d'argumentation)
- Connaître les principales recommandations du calendrier vaccinal en vigueur
- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé
- Maîtriser les conditions d'éligibilité des vaccins pouvant être prescrits et/ou administrés par le pharmacien d'officine et savoir orienter le patient vers le médecin en cas de situation complexe
- Maîtriser l'utilisation des outils de traçabilité des informations vaccinales

Durée

Durée de la formation : 11h

Prérequis

Aucun

Public visé

Pharmaciens et préparateurs en officine

Auteurs

Anne DROUADINE, Docteur en pharmacie, responsable formation
Sonia ROSSO, Docteur en pharmacie, conceptrice formation
Florine ROLLAND, Docteur en Pharmacie, conceptrice pédagogique
Ysaura POIRIER, Docteur en Pharmacie, conceptrice pédagogique

Programme de la formation

Module 1 : Les maladies à prévention vaccinale (2h30min)

- Les maladies à prévention vaccinale obligatoire dans l'enfance
 - Coqueluche
 - Diphtérie
 - Tétanos
 - Poliomyélite
 - Infections invasives à Haemophilus influenzae de type B
 - Hépatite B
 - Infections invasives à pneumocoque

- Rougeole
- Oreillons
- Rubéole
- Infections invasives à méningocoque
- Les maladies à prévention vaccinale recommandées dans la population générale (enfant, adulte)
 - COVID-19
 - Grippe saisonnière
 - Infections à papillomavirus humains
 - Tuberculose
 - Rotavirus
 - Varicelle
- Autres maladies à prévention vaccinale recommandée pour certaines populations
 - Fièvre jaune
 - Leptospirose
 - Hépatite A
 - Monkeypox
 - Rage
 - Zona

Module 2 : Le calendrier des vaccinations (4h)

- Le calendrier vaccinal du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent
 - Calendrier vaccinal du nourrisson.
 - Calendrier vaccinal de l'enfant et de l'adolescent.
 - Prescription vaccinale à l'officine.
- Le calendrier vaccinal de l'adulte
 - Calendrier vaccinal de l'adulte.
 - Prescription vaccinale à l'officine chez l'adulte :
 - Initiation de vaccination (ex : adulte voyageur)
 - Vaccination de rappel et de rattrapage
 - Personne âgée
 - Principales recommandations vaccinales chez le professionnel de santé

Module 3 : La traçabilité et la transmission de l'information (30 min)

- Traçabilité post-vaccinale.
- Utilisation des outils numériques d'accompagnement au bon recueil des informations dans le cadre de la vaccination :
 - DMP
 - Mon espace santé
 - Carnet de vaccination électronique
- Modalités de l'information interprofessionnelle.

Module 4 : Savoir prescrire en pratique (3h30min)

- Argumentaire vaccinal
 - Principaux freins vaccinaux.
 - Mécanisme de l'hésitation vaccinale.
 - Argumentation par rapport aux idées reçues.

- Savoir répondre aux questions liées au traitement de la question de la vaccination dans les médias.
- Rassurer les patients dans leur démarche.
- Les techniques d'argumentation
 - Rappel sur les objectifs de la vaccination.
 - Présentation des différents modes de questionnement.
 - Argumentation spécifique vis-à-vis d'un professionnel de santé.
 - Exercices de mise en pratique.
- Les outils de la promotion de la vaccination
 - Mise à disposition et présentation des différents outils liés au suivi.
- Les limites de la prescription vaccinale à l'officine
 - Limites de la prescription vaccinale à l'officine : antécédents médicaux, traitements en cours
 - Situations complexes nécessitant une orientation médicale : primo-arrivant, allergie, etc.

Évaluation finale (30 min)

Méthode pédagogique

L'ensemble de la pédagogie utilisée dans les modules de formation e-learning repose sur une alternance d'activités théoriques (textes, vidéos, sons...) et d'activités d'évaluation (QCM, vrai/faux, texte à trou...). Pour ces dernières activités, un feedback est toujours imposé afin de mettre en avant les bonnes réponses et des informations complémentaires ou explicatives. Enfin, des mises en situation (dialogues virtuels) sont au cœur du dispositif afin de s'assurer de la bonne assimilation des contenus.

Moyens pédagogiques

- Modules interactifs de formation en ligne
- Exercices (Quiz, QCM, textes à trous, ...) et feedbacks
- Documents à télécharger : ressources documentaires et synthèse de l'intégralité du module en fin de formation
- Un écran récapitulatif des ressources documentaires

Matériel requis : un ordinateur avec une carte son ou une tablette avec un casque audio (facultatif), une imprimante ou un espace disque suffisant pour archiver les supports pédagogiques, une connexion internet, une adresse mail.

Les formations e-learning sont à suivre depuis le navigateur internet Google Chrome.

Modalités d'évaluation de la formation

- Traçabilité des connexions sur la plateforme Talentsoft
- Test de positionnement avant et après la formation
- Un questionnaire de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire en fin de parcours.

Modalités d'accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter par mail à contactformation@cerprouenformation.fr